

MOT DE LA MAIRESSE



UN CONTEXTE BUDGÉTAIRE CONTRAIGNANT POUR TOUTES LES MUNICIPALITÉS

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Ce premier numéro, de la nouvelle année, de votre bulletin *Regard sur Repentigny*, est largement consacré au budget 2006 de la Ville de Repentigny.

Cette année, un contexte budgétaire contraignant a marqué l'ensemble des municipalités des banlieues nord et sud, y incluant la nôtre.


En effet, la poussée inflationniste de certains biens essentiels à la prestation de services (pétrole, électricité, produits chimiques), la hausse des quotes-parts que nous devons verser aux divers organismes régionaux et suprarégionaux (Communauté métropolitaine de Montréal, Agence métropolitaine de transport, Service de transport en commun, MRC de L'Assomption) et les transferts gouvernementaux successifs (services policiers de niveau 2, schéma de couverture de risques d'incendies) ont forcé la très grande majorité des municipalités de la région métropolitaine de Montréal à augmenter le compte de taxes.

Inutile de souligner que le monde municipal attend avec impatience l'entrée en vigueur du nouveau pacte fiscal, en 2007, et dont les modalités sont à régler avec le gouvernement du Québec d'ici le 28 février prochain. Le pacte fiscal devrait permettre aux municipalités québécoises de diversifier leurs sources de revenus et de profiter de nouvelles mesures d'aide dans la réalisation de leurs projets nécessaires à la qualité de vie de leurs populations respectives.

En 2006, votre conseil municipal a convenu d'accorder la priorité à la qualité des services qui vous sont rendus, et ce, dans chacune des divisions de la Ville de Repentigny. De plus, des investissements ont été prévus pour la réfection du réseau routier et l'amélioration des infrastructures des parcs.

Je vous invite à consulter attentivement les informations contenues dans ce bulletin municipal, de même que celles qui accompagneront votre compte de taxes 2006. N'hésitez pas à communiquer avec l'hôtel de ville pour plus d'information.

J'en profite pour vous souhaiter, à vous et à vos proches, une excellente année 2006.


La mairesse
Chantal Deschamps, Ph.D.

LES COMITÉS ET COMMISSIONS DU CONSEIL

À sa séance régulière de décembre dernier, le Conseil municipal a procédé à la nomination des membres qui composeront les comités et commissions du conseil.

En plus de la Commission consultative d'urbanisme dont la constitution est une obligation de la Loi des cités et villes, neuf autres comités et commissions ont été formés.

S'inscrivant dans une démarche d'amélioration des services offerts à la population, le mandat consultatif de ces comités et commissions est d'évaluer tout projet de leur champ de compétence et de le soumettre pour décision à la Commission administrative du Conseil.

La présidence de la Commission consultative d'urbanisme (CCU) sera assurée par monsieur André Cyr, qui sera secondé par les conseillers Francine Payer et Georges Robinson.

La Commission Arts et Culture sera présidée par madame Denyse Peltier alors que mesdames Cécile Hénault et Francine Payer en sont membres. Pour sa part, le conseiller Georges Robinson présidera le comité du Développement économique et il sera appuyé des conseillers Patrice Peltier-Rivest et Cécile Hénault.

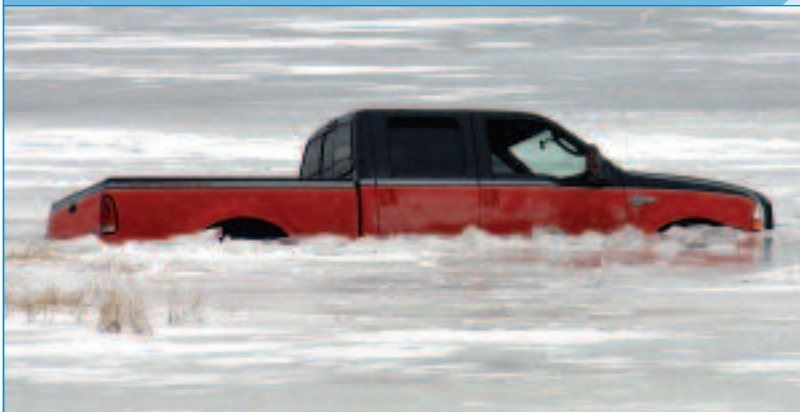
Madame Cécile Hénault est à la présidence de la commission Famille et Aînés, appuyée des conseillers Denyse Peltier et André Cyr alors que monsieur Patrice Peltier-Rivest préside la commission de l'Environnement et du développement durable.

La commission Loisirs et Sports est sous la présidence de la conseillère Francine Payer et les conseillers Cécile Hénault et Patrice Peltier-Rivest en sont aussi membres. Madame Denyse Peltier est par ailleurs responsable du comité de Toponymie et elle sera assistée de la conseillère Francine Payer.

Monsieur Georges Robinson préside le comité des Infrastructures urbaines dont sont également membres les conseillers Denyse Peltier et André Cyr. Ce dernier est président du comité du Transport où il sera accompagné des conseillères Francine Payer et Denyse Peltier.

Enfin, monsieur Patrice Peltier-Rivest est président du comité de la Sécurité publique, auquel participent les conseillères Cécile Hénault et Denyse Peltier.

SUR LES COURS D'EAU EN TOUTE SÉCURITÉ



La MRC de L'Assomption profite de l'occasion pour réitérer les principes de sécurité sur les cours d'eau glacés.

Rappelons d'abord que la circulation sur les cours nécessite que la glace ait une épaisseur de 10 centimètres pour supporter le poids d'un adulte, de 12 cm pour une motoneige ou un quad avec son passager et de 30 cm pour une automobile.

Plusieurs municipalités du territoire aménagent des patinoires sur les cours d'eau pour leurs résidents. C'est le cas notamment des villes de L'Épiphanie (rivière L'Achigan), Charlemagne et Repentigny (rivière L'Assomption) et Saint-Sulpice (quai municipal).

Plusieurs citoyens aiment marcher, skier ou faire de la raquette sur les cours d'eau gelés. D'autres sont des adeptes de la pêche blanche sur le fleuve Saint-Laurent et sur la rivière des Prairies. Certains événements ont lieu sur les rives de ces cours d'eau tels que le

Festival Feu et Glace au parc de l'île Lebel et les courses de moto à la marina de Repentigny. Cette cohabitation exige un sens aigu de la sécurité et du respect de la part de tous.

À l'égard de la circulation des motoneiges et des quads, il importe de rappeler que, contrairement à la croyance populaire, tous les articles du *Code de la route* et de la *Loi sur les véhicules hors route* s'appliquent aussi sur les plans d'eau. Ainsi, les véhicules doivent être immatriculés, le conducteur doit disposer d'un permis de conduire en règle et il se doit respecter la limite maximale de vitesse, soit 50 km/h pour un quad et 70 km/h pour une motoneige.

Le respect est un principe important lors de la pratique de la motoneige et du quad sur la terre ferme. Il est donc important de disposer de l'autorisation du propriétaire pour circuler sur toute propriété privée et de respecter ses biens. Le bruit est aussi une source de nuisance importante lorsqu'il est question de véhicules hors route. Il importe donc de ne pas modifier les silencieux d'origine des véhicules, de circuler à une distance raisonnable des résidences, de prendre en compte l'heure de passage près d'une résidence et d'éviter les accélérations et les arrêts brusques qui occasionnent des niveaux sonores élevés.

En ce début de saison, les motoneigistes et les quadistes sont invités à communiquer avec leur club local afin de connaître la date d'ouverture des sentiers. La fréquentation des sentiers fédérés est recommandée car ceux-ci disposent de toutes les autorisations nécessaires de la part des propriétaires fonciers et leur aménagement répond à des critères de signalisation et de sécurité.

Bibliothèques municipales

NOUVELLES MODALITÉS À COMPTER DE JANVIER 2006

Suggestions d'achat

Les suggestions faites sur le site Internet de la bibliothèque seront dorénavant traitées en priorité. Les suggestions sur papier ou par courriel seront quant à elles traitées qu'une seule fois par mois.

Pour faire une suggestion d'achat par Internet, entrez le www.ville.repentigny.qc.ca/bibliotheque, cliquez sur *Catalogue Galilée* puis *Services aux abonnés*, inscrivez votre no d'abonné et votre mot de passe, cliquez ensuite sur *Suggestions*.

Chaque suggestion retenue devient automatiquement une réservation. Des frais de réservation (0,50\$/document) sont donc facturés, que l'abonné emprunte effectivement le document réservé ou non. Ce service est cependant gratuit pour les tout-petits qui feront une suggestion de livre pour enfant. Aucun frais n'est applicable pour les suggestions d'achat de films et de disques.

Au maximum, deux suggestions par semaine par abonné seront traitées. Veuillez prendre note que les bibliothèques se réservent toutefois le droit d'acheter ou non les documents qui leurs sont proposés.

Réservations de documents

Désormais, les revues sujettes aux prêts et les documents audiovisuels peuvent aussi être réservés. Il vous en coûtera 0,50\$ pour réserver une revue et 1\$ pour un document audiovisuel (film, disque, cédérom, etc.). L'abonné dispose d'une journée pour venir chercher le document audiovisuel réservé.

Pour toutes les réservations, les frais sont maintenant payables lors de la réservation et non à la cueillette du document, et ce, que le document provienne d'une bibliothèque ou de l'autre. Ils ne sont pas remboursés si l'abonné ne vient pas chercher son document.

Ce service est également gratuit pour les tout-petits qui réservent des livres pour enfants.

Marché de Noël

UN FRANC SUCCÈS POUR UNE PREMIÈRE ÉDITION



Le marché de Noël, une belle occasion de découvrir les produits du terroir lanauois.

Les 16, 17 et 18 décembre dernier, avait lieu le Marché de Noël à Repentigny où une douzaine de producteurs de Lanaudière ont exposé et vendu leur marchandise. Sous le chapiteau, plus de 1500 personnes de la région et même de Montréal ont découvert vin, chocolat, fromage, miel et dérivés, bagels et bien d'autres excellents produits du terroir.

Cet événement était une initiative du Centre local de développement de la MRC L'Assomption et de la Fondation Rues principales, de concert avec plusieurs partenaires du milieu, dont la Ville de Repentigny.

FESTIVAL FEU et GLACE

Du 8 au 12 février 2006

UN POWWOW À L'ÎLE LABEL !

5 jours d'activités parsemés de moments magiques, à la découverte de la culture amérindienne.

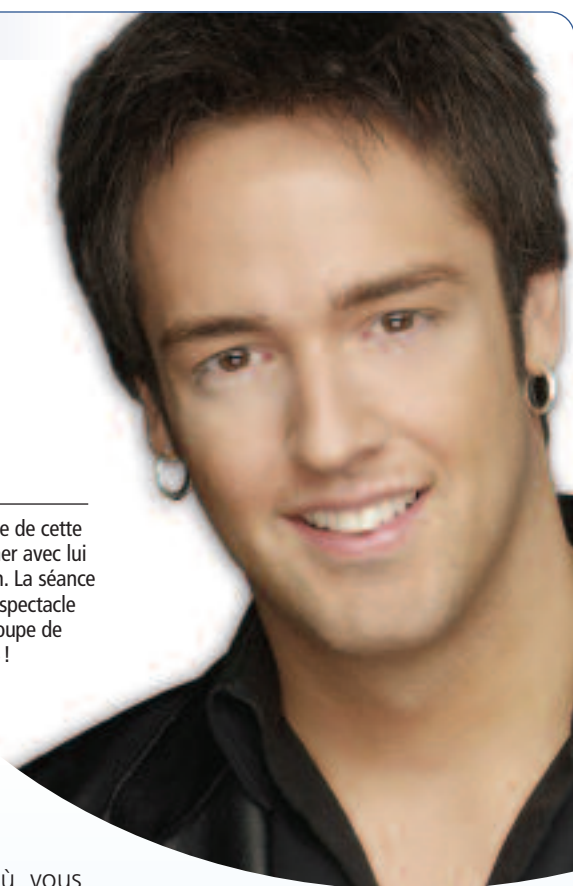
Du 8 au 12 février, l'île Label prendra ses airs de fête pour y accueillir la 6^e édition du *Festival Feu et Glace*. Un rendez-vous auquel sont conviés toutes les Repentignaises et tous les Repentignois !

Placée sous le thème *Un powwow dans l'île*, l'édition 2006 à saveur amérindienne promet d'être festive et spectaculaire ! Feu d'artifice, feu de joie, spectacles de groupes de musique traditionnelle québécoise et autochtone, promenade en traîneau à chiens et en carriole, glissade, patin, démonstrations diverses, ateliers de sculpture de glace, ce ne sont là que quelques exemples de la ribambelle d'activités qui sont proposées aux visiteurs.

Parmi les nouveautés de cette année : la Zone Universe où vous assisterez à une démonstration de planche à neige, Disco glissade, pêche sur la glace et concours de dessin pour enfants !

Rappelons que l'accès au site est gratuit. Il faudra cependant déboursier pour les promenades en carriole (2\$/personne) et en traîneau à chiens (4\$/personne).

Étienne Drapeau, porte-parole de cette 6^e édition, vous invite à patiner avec lui le dimanche 12 février à 13 h. La séance de patinage sera suivie d'un spectacle d'Étienne et ses invités, un groupe de la cuvée Star Académie 2004 !



Programmation des spectacles 2006

Jeudi 9 février

19 h Concours d'improvisation inter-scolaire (Chapiteau METRO)

Vendredi 10 février

19 h Upbeat, les succès populaires d'aujourd'hui (Place Loto-Québec)
19 h 30 Les Cousins Branchaud, groupe folklorique (Chapiteau METRO)

Samedi 11 février

Place Loto-Québec

12 h VitaVie, Centre de mise en forme
12 h 30 La Jeune Relève Lanaudoise, chorale d'enfants
13 h La Volée d'Castors
14 h L'ensemble folklorique Les Bons Diables, troupe de danse folklorique
14 h 30 VitaVie, Centre de mise en forme
15 h La Jeune Relève Lanaudoise, chorale d'enfants
15 h 30 Jacques Landry, conteur
15 h 45 L'ensemble folklorique Les Bons Diables, troupe de danse folklorique
16 h Christian Laurence, folklore québécois
18 h 30 Célébration, musique des années 50

Samedi 11 février

Chapiteau METRO

12 h Le Père Vallée, conteur
12h 30 Mirabelle et ses amis, spectacle pour enfants
13h30 L'ensemble folklorique Les Bons Diables, troupe de danse folklorique
14 h Tanya Cardinal, chanteuse et interprète
14 h 45 La Famille Cantin, groupe traditionnel-folklorique
15 h 30 Le Père Vallée, conteur
16 h et 18 h La Famille Cantin, groupe traditionnel-folklorique
19 h 15 Trio Bourbon Street, musique d'ambiance festive
19 h 45 Cérémonie protocolaire
20 h 30 Mythes et Légendes, groupe traditionnel

Dimanche 12 février

Place Loto-Québec

12 h 30 VitaVie, Centre de mise en forme
13 h 15 La Foulée, troupe de danse traditionnelle
14 h Étienne et ses invités, cuvée Star Académie 2004
15 h 15 Chico Band, musique tropicale
16 h La Foulée, troupe de danse traditionnelle

Chapiteau METRO

11 h 45 La Foulée, troupe de danse traditionnelle
12 h 30 Le Carillon, chorale
13 h 45 Carla, finaliste à Star Acarémy
14 h 30 La Grande Chaîne, musique traditionnelle
15 h 45 Célébration, musique des années 50



La culture et les traditions amérindiennes seront à l'honneur ! Au village autochtone, dégustation de mets typiques tels le castor et le porc-épic cuits sur le feu, exposition de fourrures, ateliers de peinture sur galet pour enfants, chants et récits d'un orateur vous feront découvrir un peuple fascinant.



Le populaire feu d'artifice Lallier Honda éclatera au-dessus du majestueux fleuve le samedi 11 février, vers 20 h 15. Un spectacle qui saura vous éblouir !

☀ Activités de jour : Semaine : 9 h à 17 h
Fin de semaine : 12 h à 17 h
☾ Activités de soir : 17 h à 21 h

	Mercredi 8	Jeudi 9	Vendredi 10	Samedi 11	Dimanche 12
Activités					
Village autochtone				☀	☀
Cabane à sucre		☾	☾	☾☀	☀
Feu d'artifice				☾	
Feu de joie			☾		
Glissade	☾☀	☾☀	☾☀	☾☀	☾☀
Sculpture de glace				☀	☀
Traîneau à chien				☀	☀
Promenade en carriole et poney				☀	☀
Pêche sur glace				☀	☀
Démonstrations					
Cerfs-volants				☀	☀
Forgerons				☀	☀
Ceintures fléchées				☀	☀
Planche à neige				☀	☀
Sentiers					
Patinoires	☾☀	☾☀	☾☀	☾☀	☾☀
Piétonnier	☾☀	☾☀	☾☀	☾☀	☾☀

42^e Finale des Jeux du Québec Hiver 2007

DES JEUX D'ENFER !



Le petit diabolin rouge en compagnie de la préfète de la MRC de L'Assomption, Chantal Deschamps, et du député bloquiste Benoît Sauvageau.

Il y a un peu plus d'un mois, près de 400 personnes ont assisté au dévoilement de la mascotte officielle des Jeux du Québec, MRC de L'Assomption, Hiver 2007, au Théâtre Hector-Charland de L'Assomption.

Un diabolin rouge

Née du désir de créer un concept unique et novateur, inspiré d'éléments traditionnels régionaux, la mascotte est un diabolin rouge en habit d'époque. « Par exemple, la ceinture fléchée est un élément traditionnel de notre MRC et notre mascotte la porte au cou, ce qui illustre l'élément novateur. C'est un diabolin hors du commun : il est accueillant, festif et positif et il a à cœur la pratique du sport », a expliqué le président du comité organisateur, Dany Bergeron.

Cette magnifique mascotte est une création d'Anne-Marie Charest, de L'Assomption. Quant à sa confection, elle a été confiée à ACME International Mascottes, une entreprise de chez nous dont les bureaux sont situés à Repentigny (secteur Le Gardeur).

Des Jeux d'enfer !

Toujours lors de cette soirée, le Comité organisateur a également procédé au dévoilement du logo et du thème, *Des Jeux d'enfer*, lesquels reprennent les éléments de passion, de tradition et d'innovation. Une 42^e édition qui met en vedette le dynamisme de sa jeunesse et la chaleur de la culture lanauoise.

Un spectacle d'enfer !

Le Comité organisateur désire remercier la direction du Théâtre Hector-Charland, dont son directeur, Claude de Grandpré, pour sa collaboration, ainsi que les 20 jeunes qui ont participé à ce spectacle, mis en scène par un Repentinois, David Magny.

Bravo et merci aussi à Johanne Côté-Galarneau, Carole Côté et Corinne Galarneau, toutes résidentes de la MRC, pour la rédaction de la légende qui a donné naissance à la mascotte.

Un nom à la mascotte

D'ici peu, en collaboration avec la Commission scolaire des Affluents, un concours sera lancé dans les écoles de la MRC de L'Assomption afin de trouver un nom au petit diabolin. Surveillez les médias régionaux pour les détails.

Devenez bénévole

Vous avez le goût de vous impliquer dans cette belle aventure ? Vous voulez joindre l'équipe ? C'est facile, inscrivez-vous en rejoignant la Maison des Jeux, au 75, rue Notre-Dame, secteur Repentigny, au (450) 470-2007. On peut aussi s'inscrire en visitant le site Internet de l'événement au www.jeuxduquebec.com

Le président du comité organisateur de la 42^e Finale des Jeux du Québec MRC de L'Assomption Hiver 2007, Dany Bergeron.



Vingt jeunes sportifs de la région de Lanaudière, représentant chacun une discipline présentée à l'hiver 2007, ont participé au lancement officiel de la mascotte des Jeux.

À voir au Centre d'Exposition de Repentigny

ŒUVRES CHOISIES DE LA COLLECTION LOTO-QUÉBEC



Marcelle Ferron, Sans titre (Göteborg-Suède), 1956, Gouache sur papier, 24 x 25 cm

Jusqu'au 12 février prochain, la Ville de Repentigny accueille à son centre d'exposition *Œuvres choisies* de la collection Loto-Québec.

Cette exposition itinérante regroupe des œuvres d'artistes reconnus et estimés tels que Guido Molinari, Marcelle Ferron, Serge Lemoyne et Marie Perro, une Repentinoise, pour ne nommer que ceux-là parmi les 35 artistes représentés et les 44 œuvres, principalement des peintures mais aussi quelques sculptures, montrées au grand public. Une chance unique pour les visiteurs de découvrir et d'apprécier des œuvres de grande renommée.

Une collection importante

La Collection Loto-Québec, qui célèbre ses 25 ans d'existence, est l'une des plus importantes collections d'entreprise au Québec. Ses 3 400 œuvres témoignent de la richesse ainsi que de la diversité de la création et de l'expérimentation des quelque 875 artistes professionnels québécois en art contemporain qui y sont représentés.

HEURES D'OUVERTURE

Mercredi : 13 h à 21 h

Judi : 18 h à 21 h

Vendredi, samedi et dimanche : 13 h à 17 h

Un investissement de près de 700 000 \$

L'ÉBÉNISTERIE LES BOISSELIERS S'INSTALLE À REPENTIGNY



Plusieurs personnes étaient présentes pour la traditionnelle pelletée de terre marquant le début des travaux. Dans l'ordre habituel : Joffrey Bouchard, directeur général du CLD de la MRC de L'Assomption, Jeannot Lemay, président du CLD et vice-président du comité exécutif de la Ville de Repentigny, les trois propriétaires de l'entreprise, Mario Thibault, Denis Gauvin et Louis Raymond, Linda Mallette, directrice générale de la Chambre de commerce Pierre-Le Gardeur de Repentigny et Ghislain Bélanger, directeur du développement économique et des services techniques à la Ville de Repentigny.

Spécialisée dans le domaine de l'ébénisterie architecturale commerciale, L'Ébénisterie Les Boisseliers déménage ses installations de Terrebonne à Repentigny.

Propriété de Messieurs Louis Raymond, Denis Gauvin et Mario Thibault, l'entreprise distribue principalement sur le marché canadien et en moindre partie sur le marché des États-Unis.

Les trois hommes d'affaires ont choisi de réimplanter leur entreprise sur la rue Des Industries, dans le parc industriel du secteur Le Gardeur, notamment à cause de l'accueil de la Ville de Repentigny qui, aux dires des dirigeants de cette entreprise québécoise, a grandement facilité sa venue et son implantation en sol repentinois.

Des 16 employés qu'elle compte actuellement, l'industrie en comptera 20 au terme de sa réinstallation et de sa mise en service, prévue quelque part au mois de février 2006. Le nouvel édifice aura une superficie de bâtiment dépassant les 1 130 m².

Présent à la traditionnelle pelletée de terre marquant le début de la construction du nouvel édifice, le 15 décembre 2005, Jeannot Lemay, président du CLD de la MRC de L'Assomption, aussi vice-président du comité exécutif de la Ville de Repentigny, a chaudement salué la venue de cette entreprise à Repentigny. « C'est une excellente nouvelle et c'est en même temps une belle marque de confiance », de déclarer Monsieur Lemay.

ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de la ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

Les prochaines assemblées auront lieu le mercredi 25 janvier 2006 (report), 19 h et le mardi 14 février 2006, 19 h.

Pour prendre connaissance de l'ordre du jour, composez le (450) 470-3141 ou visitez le ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

District 1 André Cyr 585-3410	District 5 Patrice Peltier-Rivest 657-1255	District 9 Jean Langlois 585-4285
District 2 George Robinson 654-9746	District 6 Daniel Labrecque 585-8557	District 10 Jeannot Lemay 582-4342
District 3 Denyse Peltier 581-5733	District 7 Raymond Hénault 581-0319	District 11 Francine Payer 582-7711
District 4 Cécile Hénault 654-3046	District 8 Mario Morais 654-4018	District 12 Sylvie Langlois-Brouillette (514) 295-8376

Services municipaux

Hôtel de ville	450-470-3000
435, boul. Iberville, Repentigny, Québec, J6A 2B6	
Approvisionnements	450-470-3220
Bibliothèque municipale	450-470-3420
Bibliothèque municipale et scolaire Edmond-Archambault	450-470-3430
Communications	450-470-3140
Cour municipale	450-470-3500
Développement économique et Services techniques	450-470-3150
Direction générale	450-470-3110
Évaluation	450-470-3250
Grefte	450-470-3130
Hôtel de ville	450-470-3000
Info-Arts	450-470-ARTS
Info environnement	450-470-3830
Loisirs, culture et vie communautaire	450-470-3400
Mairie	450-470-3103
Ordre du jour	450-470-3141
Piscine municipale Valmont	450-470-3440
Plaintes	450-470-3140
Protection du voisinage	450-654-6472
Ressources humaines	450-470-3700
Sécurité publique - incendie	450-470-3620
Sécurité publique - police	450-470-3600
Taxation	450-470-TAXE
Transport - horaires	450-492-6111
Transport - plaintes	450-470-3860
Travaux publics	450-470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections	450-470-3840
Urgence Police-Incendie-Ambulance	9-1-1
Site Internet	www.ville.repentigny.qc.ca
Courriel	communication@ville.repentigny.qc.ca



Partenaire des situations d'urgence

Le Bulletin municipal Regard sur Repentigny est publié dix fois l'an

Réalisation : Division des communications de la Ville de Repentigny

Infographie : info@martineaudesign.ca

Impression : Imprimerie Bernier Inc.

Distribution : Postes Canada

Tirage : 30 900 exemplaires

L'utilisation du masculin dans ce bulletin est faite dans le seul but d'alléger le texte.

ISSN : 1709-2833



Imprimé sur du papier recyclé.